

tous ses bagages de riches offrandes, et put même en envoyer à Rome à ses affidés.

Enfin, tout faisait présager à Gélase un triomphe prochain sur son compétiteur, lorsqu'il fut attaqué d'une violente pleurésie, qui le réduisit en peu de jours à l'extrémité. Alors il fit appeler autour de son lit les cardinaux qui l'avaient accompagné, et leur désigna pour son successeur l'évêque de Palestrine : ce prélat, qui était présent, refusa d'accepter le pontificat, lui observant que le saint-siège avait besoin d'un pape qui pût soutenir son autorité par de grandes richesses personnelles et par une haute position temporelle. « Ma nomination, ajouta-t-il, serait préjudiciable aux intérêts » de l'Église, et je ne puis me charger d'un fardeau que je ne » me sens pas la force de supporter; je vous engage donc, » saint-père, à élever au pontificat le métropolitain de Vienne, » qui seul peut délivrer l'Église de la tyrannie des empereurs. » Gélase se rendit à son opinion, et ordonna qu'un exprès fût envoyé à l'archevêque, qu'il désignait; mais avant l'arrivée du prélat, le mal empira tellement que le pontife dut songer à mourir; il fit sa confession générale à haute voix devant un grand nombre d'ecclésiastiques et de seigneurs, reçut la communion, se fit coucher à terre, selon l'usage monastique, et mourut dans cette position le 29 janvier 1119, après une année de règne : il fut inhumé à Cluny, dans l'église du monastère.

CALIXTE II,

JEAN COMNÈNE,
empereur d'Orient.

167^e PAPE.

LOUIS LE GROS,
roi de France.

Élection de Guy, archevêque de Vienne. — Concile de Toulouse. — L'empereur Henri renonce aux investitures. — Concile de Reims. — Conférences de Mouson et de Gisors. — Le pape Calixte fait son entrée à Rome. — Fuite de l'antipape. — Histoire d'Abailard et d'Héloïse. — Supplice de l'antipape Grégoire VIII. — Calixte exerce seul l'autorité pontificale. — Concile de Latran. — Plaintes contre les moines. — Mort de Calixte.

Guy, métropolitain de Vienne, arriva à Cluny quinze jours après la mort de Gélase; il fut aussitôt proclamé souverain pontife par les cardinaux et les évêques, et consacré sous le nom de Calixte II. Il était fils de Guillaume surnommé Têtehardie, comte de Bourgogne, parent des empereurs d'Occident et des rois de France. Sa sœur Guille avait épousé Humbert II, comte de Maurienne, et leur fille Adélaïde, nièce de l'archevêque, était reine de France. Aussi l'élection de Guy fut-elle approuvée avec enthousiasme non-seulement en Italie, mais encore en Allemagne; tous les prélats de Germanie lui jurèrent obéissance et approuvèrent la convocation du concile qu'il devait tenir à Reims; l'empereur lui-même promit de se trouver à cette assemblée, afin d'opérer la réunion des Églises.

Néanmoins le saint-père jugea prudent d'envoyer des ambassadeurs à Henri pour déterminer les bases d'une alliance. Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, et Pons, abbé de Cluny, furent chargés de cette mission délicate. Ceux-ci représentèrent au prince qu'il était impossible d'établir un accord parfait entre le saint-siège et l'empire tant que la couronne conserverait le droit d'investiture. Après quelques conférences l'empereur déclara qu'il consentirait à céder son privilège au pape, à la condition qu'il lui serait accordé une compensation équitable; ensuite il fit serment sur l'Évangile, entre les mains de l'évêque et de l'abbé, de maintenir l'intégrité de l'engagement qu'il venait de prendre.

Pons et Guillaume, satisfaits du succès de leur négociation, revinrent aussitôt à Paris, auprès du saint-père. Calixte les écouta avec un air d'incrédulité, et s'écria : « Plût à Dieu » que la chose fût déjà faite ! » Cependant il désigna la ville de Mouson pour le siège des conférences et pour signer définitivement le traité. Le saint-père se rendit ensuite au concile de Reims, où il trouva réunis plus de trois cents évêques d'Italie, de Germanie, d'Espagne, d'Angleterre et de France, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs laïques de toutes les provinces.

A l'ouverture de la séance, le pape expliqua aux Pères les différentes causes qu'ils avaient à examiner. Celle du roi Louis fut appelée la première : le prince, suivi des principaux seigneurs de sa cour, entra dans la salle, et vint s'asseoir sur l'estrade, à côté du siège du souverain pontife. Il parla en ces termes : « Nous venons, mes Pères, vous signaler la » conduite déloyale de Henri I^{er} d'Angleterre, qui non-seu-

» lement a envahi une de nos provinces, la Normandie, au » mépris des traités, mais encore s'est emparé de la per- » sonne du duc Robert son frère, notre vassal, et depuis » longues années il le garde dans les cachots de Londres. » Déjà, à plusieurs reprises, je l'ai sommé de me rendre son » prisonnier, sans que les prières, les plaintes ni les menaces, » aient pu changer sa résolution; et maintenant vous voyez à » mes côtés Guillaume, fils de ce noble duc, qui vient im- » plorer les secours de vos lumières et de votre justice pour » recouvrer ses états. »

Hildegarde, comtesse de Poitiers, se présenta à son tour devant l'assemblée avec les dames de sa suite. Elle accusait le comte Guillaume son mari de l'avoir abandonnée pour vivre dans un honteux commerce avec Maubergeon, femme légitime du vicomte de Châtelleraut. Le saint-père fit appeler à haute voix le comte de Poitiers afin qu'il se justifiât devant le synode : l'évêque de Saintes et les autres prélats de l'Aquitaine, ses créatures, répondirent que leur seigneur était gravement malade. Cette excuse fut admise par le concile, qui accorda un délai au comte pour se présenter à Rome, ou pour reprendre sa femme, le déclarant excommunié s'il refusait d'obtempérer à l'une de ces conditions. On appela encore quelques affaires d'une minime importance; ensuite le saint-père annonça la clôture des sessions, et il ajouta : « Nous » allons nous rendre à Mouson, mes frères, où l'empereur » nous attend pour traiter de la paix de l'Église; l'arche- » vêque de Reims, celui de Rouen, et quelques autres pré- » lats, dont la présence est nécessaire à cette conférence, » nous accompagneront. Nous vous supplions pendant notre

» absence d'adresser à Dieu de ferventes prières pour le succès
 » de notre entreprise. Nous serons bientôt de retour parmi
 » vous, et nous reprendrons le cours de nos sessions, avant de
 » vous renvoyer en paix dans vos demeures; enfin, lorsque le
 » concile sera terminé, nous irons nous-même trouver le roi
 » d'Angleterre, notre fils spirituel et notre parent selon la
 » chair, nous l'engagerons à faire cesser tous les sujets de
 » discorde qui existent entre lui et Guillaume son neveu; et
 » nous frapperons d'un terrible anathème ceux qui fermeront
 » l'oreille à nos paroles. »

Arrivé à Mouson, Calixte réunit en conseil les prélats de sa suite, et il leur soumit les actes qui avaient été dressés de concert entre lui et Henri. Après cet examen, le cardinal de Crema, les évêques de Viviers et de Châlons, et l'abbé de Cluny, furent envoyés avec ces actes au camp de l'empereur pour qu'il leur donnât son approbation définitive.

D'abord Henri se défendit d'avoir rien promis de semblable; alors Guillaume de Champeaux, ne contenant plus son indignation, s'emporta contre le prince, l'appela traître et fourbe, et lui demanda s'il était prêt à jurer sur l'hostie qu'il n'eût pas déposé cette promesse entre ses mains. L'empereur fut obligé d'avouer qu'il avait en effet donné un écrit à peu près semblable; mais il ajouta qu'il n'avait point réfléchi qu'on ne pouvait en exécuter la teneur sans affaiblir considérablement l'autorité royale. L'évêque lui répliqua : « Prince, vous cherchez encore une excuse à votre dé-
 » loyauté; le pontife ne prétend point diminuer votre
 » puissance; il déclare au contraire que tous vos sujets, quel
 » que soit leur rang, doivent vous suivre à la guerre et vous

» servir comme par le passé, ainsi qu'il était d'usage sous
 » vos prédécesseurs. Ne croyez donc point que votre cou-
 » ronne soit avilie parce qu'il vous sera défendu de vendre
 » les évêchés; votre autorité sera au contraire plus respec-
 » table aux yeux des peuples, lorsque vous aurez renoncé
 » de votre plein gré à un trafic sacrilège. » L'empereur de-
 manda alors jusqu'au lendemain pour en conférer de nouveau
 avec ses barons, et pour les déterminer à donner leur con-
 sentement à l'exécution de sa promesse.

Calixte, désespérant de triompher de l'obstination du roi, voulait reprendre aussitôt la route de Reims, pour éviter les pièges que pouvait lui tendre le monarque allemand; néanmoins il se rendit aux conseils du comte de Troyes et de plusieurs autres seigneurs qui l'engageaient à rester jusqu'au lendemain, afin d'ôter toute excuse au mauvais vouloir de Henri. Dès que le jour parut, l'évêque de Châlons et l'abbé de Cluny retournèrent au camp, et ayant été admis devant l'empereur, ils lui dirent : « Nous pouvions, seigneur, nous retirer
 » hier, mais sa sainteté n'a pas voulu rompre avec vous pour
 » un délai de quelques heures; et elle attend encore que vous
 » souscriviez les traités qui doivent assurer la tranquillité de
 » l'Église. Voici ces actes; aucun obstacle maintenant ne
 » saurait s'opposer à leur ratification. » Henri s'emporta contre les prélats, disant qu'on le pressait trop vivement pour lui arracher la souscription du traité, et qu'il voulait attendre la diète générale des états, qui seule pouvait décider sur une question qui intéressait tous les seigneurs de son royaume.

Guillaume de Champeaux et Pons rompirent à l'instant

les négociations, et se retirèrent sans prendre même congé du prince. Après leur départ, l'empereur envoya des troupes qui avaient ordre d'assiéger le château où s'était retiré le pape; mais Calixte avait déjà quitté la place et s'était réfugié en grande diligence dans une autre forteresse imprenable qui appartenait au comte de Troyes. Henri dépêcha alors un courrier à Calixte pour l'engager à revenir sur ses pas, promettant de signer définitivement les traités avant deux jours. Le pape fit cette réponse au roi : « J'ai accompli par amour de la paix ce qui n'a jamais été fait par aucun de mes prédécesseurs; j'ai quitté un concile général et je suis venu trouver un homme qui n'a dans son cœur aucune disposition pour la concorde. Je me retire donc; cependant, si après la tenue du synode Henri comprend qu'il doit tenir ses promesses, je lui pardonnerai et le recevrai à bras ouverts. » Il continua sa route et arriva le jour même à Reims, où il célébra l'office divin dans la cathédrale.

Le lendemain on reprit les sessions du concile, et Jean, prêtre cardinal, fit ainsi connaître le résultat de la négociation entamée avec l'empereur : « Nous nous sommes rendus à Mouson, mes frères, comme nous vous l'avions annoncé, afin de conclure la paix avec le roi Henri; nous avons trouvé ce prince à la tête d'une armée de trente mille hommes, comme s'il venait terrasser de nombreux ennemis. Alors redoutant quelques projets sinistres, nous avons fait fermer les portes du château où se tenait le saint-père, et nous nous sommes présentés seuls au camp de Henri. Plusieurs fois nous avons demandé au nom du pape à entre-

» tenir le prince en particulier sans pouvoir l'obtenir; et
 » lorsqu'enfin cette faveur nous eut été accordée, nous nous
 » sommes vus entourés de soldats qui cherchaient à nous
 » intimider en agitant leurs lances et leurs épées. Cependant
 » nous étions venus sans armes, comme des ambassadeurs
 » chargés de traiter de la paix.

» L'empereur nous a parlé avec une feinte douceur, demandant à voir le pape pour lui rendre hommage, disait-il, lorsque nous savions qu'il voulait s'emparer de sa personne, comme il avait fait à Rome du pontife Pascal. Enfin, toutes nos espérances ayant été trompées, nous nous sommes empressés de revenir à Reims, pour échapper aux troupes que le tyran avait mises à notre poursuite. »

Après avoir entendu ce rapport, les Pères approuvèrent la conduite de Calixte, et décrétèrent plusieurs canons contre la simonie et contre les investitures des évêchés et des abbayes. On condamna également les usurpateurs des biens de l'Église, et l'on publia la défense de laisser les bénéfices à titre d'héritage, et d'exiger un salaire pour administrer le baptême, le saint-chrême, l'extrême-onction et la sépulture.

Dans la dernière séance, on chanta l'hymne du Saint-Esprit; le pape exhorta tous les assistants à la concorde et à la soumission envers l'autorité du saint-siège; ensuite il fit distribuer des cierges allumés à tous les prélats portant crosse; on ouvrit les portes de l'église, toutes les cloches de la ville furent lancées à grande volée, et à la lueur des cierges, au son lugubre des cloches, Calixte, debout sur les marches de l'autel, prononça solennellement une sentence d'excom-

munication contre l'empereur Henri et contre l'antipape Grégoire VIII.

Le concile étant terminé, le pontife se rendit à Gisors pour conférer avec le roi d'Angleterre : Henri I^{er} le reçut avec de grands honneurs, se prosterna à ses pieds et lui jura soumission et fidélité. Calixte le releva avec bonté, et après l'avoir embrassé, il lui dit : « Notre cher fils, comme » il faut, selon la loi de Dieu, restituer à chacun ce qui lui » appartient, nous vous prions de rendre la liberté à Robert » votre frère, et le duché de Normandie à son fils. » Le prince répondit : « Je n'ai point dépouillé mon frère de ses états; » mais j'ai délivré cette province, l'héritage de mon père, » des nobles qui la couvraient de désastres. Les monastères » étaient mis au pillage, les religieux massacrés, les vierges » déshonorées; on brûlait les églises et on égorgeait les mal- » heureux qui cherchaient un asile dans les lieux sacrés. Je » suis donc venu au secours de ce peuple affligé, et comme j'ai » reconnu qu'il était impossible de l'arracher à la tyrannie » des seigneurs sans employer la puissance du glaive, j'ai été » forcé de faire la guerre.

» Dieu, favorisant mes desseins, m'a donné la victoire, et » j'ai rétabli le règne des lois et la sécurité publique; cepen- » dant il était nécessaire, pour consolider la paix, que mon » frère Robert restât prisonnier en Angleterre, où il est traité » avec tous les honneurs et les égards que son rang et les » liens du sang me commandent. Je n'ai point oublié que » nous sommes frères, et si l'on ne m'avait enlevé son fils, » je l'aurais fait instruire avec le mien. »

Calixte, satisfait de cette réponse, accorda au roi Henri

la confirmation des privilèges que son père avait obtenus pour l'Angleterre et pour la Normandie; il lui promit en outre de n'envoyer dans son royaume, en qualité de légats, que les prélats qui seraient demandés par lui-même; enfin, il le pria de rendre son amitié au prélat Turstain, et de le rétablir dans l'archevêché d'York; mais le prince observa qu'il avait fait serment sur l'Évangile de ne jamais recevoir en grâce ce métropolitain. « N'est-ce que cela? ré- » pliqua Calixte; faites ce que je vous demande sans vous » inquiéter de rien; je suis pape, et je vous permets de violer » votre serment. »

Après cette conférence, le pape se détermina à se rendre en Italie pour prendre possession du saint-siège; il se dirigea vers les Alpes et entra dans la Lombardie, où le peuple l'accueillit avec une grande vénération. Ensuite il traversa la Toscane et vint à Lucques, où la milice lui fit une réception triomphale : à Pise, il fut accueilli avec le même enthousiasme, et il fit la dédicace d'une des églises de cette ville. A mesure qu'il s'approchait de Rome, son cortège se grossissait des populations qui venaient à sa rencontre, et qui l'accompagnaient dans sa marche.

Cette manifestation générale épouvanta les partisans de l'empereur et de Grégoire VIII, qui, n'osant plus demeurer au palais de Latran, s'enfuirent à Sutri et s'enfermèrent dans la forteresse, en attendant les secours d'Allemagne. Après le départ de l'antipape, la milice romaine s'avança à la rencontre de Calixte jusqu'à trois jours de marche; et lorsqu'il approcha de la ville sainte, les écoles, les seigneurs, les magistrats et les moines vinrent le recevoir à la porte principale,